

CERTAINS EMPLOYES CIVILS A OTTAWA FONT LA CONCURRENCE AUX MARCHANDS DE DETAIL

Nous recevons un communiqué de Monsieur E. M. Trowern, secrétaire du bureau fédéral de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Inc., nous transmettant copie d'une lettre circulaire signée, de Monsieur Frank Jammes du département des Postes à Ottawa, président d'un Comité Coopératif. Cette lettre circulaire se lit comme suit:

"Association du Service Civil,
Comité Coopératif,
Ottawa, 16 janvier, 1909.

"Si quelques membres de l'Association du Service Civil, employés dans les différents départements, sont désireux de faire quelques achats d'après le système coopératif, nous leur suggérons de communiquer immédiatement avec le sous-signé, président du Comité Coopératif, car ce Comité est en position de pouvoir rendre des services inestimables à tout groupe d'employés civils anxieux d'acheter des produits alimentaires aux prix du gros."

"FRANK JAMMES, Département des Postes,
Président du "Comité Coopératif."

Il est évident que les membres de cette Association sont requis de s'adresser à M. Frank Jammes au Département des Postes à Ottawa, ce qui veut dire que les membres de cette organisation se servent des bâtisses publiques pour faire du commerce dans l'intérêt des particuliers, si intérêt il y a. Les édifices publics sont à la charge du Trésor Public, et il semble qu'il ne serait que raisonnable que ces édifices ne servent pas pour des fins de commerce dans l'intérêt des particuliers.

En outre du fait que les édifices publics servent à des fins pour lesquelles ils ne sont pas supposés servir, il est encore évident que le temps dépensé par ces employés pour prendre les commandes de ceux qui désirent encourager ce système de distribution est du temps également payé par le Trésor Public. Il est rapporté que certains employés faisant partie de cette organisation ont vendu dans quelques jours au-delà de 10 tonnes de poisson. Nous comprenons facilement que pour prendre des commandes de particuliers pour former un montant d'affaires aussi considérable, il est nécessaire que certains employés se dévouent pour cette cause, et qu'ils prennent une partie de leur temps. Si ce travail était fait en dehors des heures du bureau, il y aurait peu à dire, mais que ce commerce se généralise un peu, ces personnes auront peu de temps à disposer pour les travaux du département qui les emploie.

Il est possible que les employés civils ne reçoivent du temps également payé par le Trésor Public. Il n'y a pas un salaire en rapport avec le coût élevé de la vie, mais nous croyons qu'il vaudrait mieux pour eux de demander et d'insister pour une augmentation de salaire plutôt que d'entreprendre de faire certaines économies en utilisant une partie de leur temps et les édifices publics pour faire du commerce.

RECTIFICATION

Dans notre numéro du 28 mars dernier nous annoncions que la maison "Brock", si avantageusement connue du commerce de détail, avait un stock important de tous les couvre-pieds "piqués" manufacturés par la Dominion Textile Company. Il s'agissait en l'espèce de "couvre-pieds" dans le sens attribué généralement à cette désignation.

ASSOCIATION DES COURTIER EN GROS.

Les courtiers de marchandises en gros de Montréal ont enfin complété leurs arrangements pour l'organisation d'une association destinée à voir aux intérêts de la profession du courtier. A une assemblée tenue, le 1er avril dernier, on a réussi à obtenir l'appui du conseil du "Board of Trade" pour l'organisation de L'ASSOCIATION DES COURTIER EN GROS. Cette association fera partie des organisations rattachées au "Board of Trade." Le but de cette association est défini dans l'article 2 de la constitution, tel qu'approuvé à cette assemblée. Cet article se lit ainsi:

"Le but de l'Association est d'inculquer aux courtiers des principes justes et équitables pour leur commerce les renseignements pouvant leur être utiles; créer entre les membres de l'Association des relations plus amicales; voir au règlement de tout malentendu ou différence d'opinions qui pourrait s'élever entre les membres de l'association et établir et maintenir des règles uniformes auxquelles devront se conformer les courtiers faisant partie de l'association.

Voici les noms des officiers élus pour cette année:

Président.....R. Anderson.
Vice-président.....R. E. Calder.
Trésorier.....C. B. Hart.

COMITE D'OFFICE

H. R. Barnard. N. D. Marshall.
C. Gordon. J. E. Turton.

On espère que tous les courtiers importants de la ville vont se joindre à cette association et que ce mouvement s'étendra à toutes les grandes villes du Canada, pour que l'association montréalaise puisse exercer dans tout le Canada une influence qui ne pourra qu'être profitable à tous les courtiers canadiens avec l'adoption de méthodes commerciales uniformes.

L'organisation de l'Association de Montréal devrait non seulement être profitable aux courtiers, mais aussi aux acheteurs et aux vendeurs qui pourraient avoir recours à ses services, vu que l'un des buts ultimes de la nouvelle association est l'abolition de toutes les méthodes malhonnêtes de certains courtiers et de faire reconnaître la profession du courtage comme une partie essentielle au commerce canadien.

L'Association recrutera ses membres parmi tous les courtiers s'occupant de la vente d'une marchandise quelconque, vu que cette organisation sera reconnue comme un organisation qui prend l'intérêt de tous ses membres, peu importe leur genre d'affaires.

L'Association a mis dans sa constitution et dans ses règlements un système d'arbitrage que devrait être très utile pour le règlement des difficultés, malheureusement inévitables quelques fois et qui, par suite de l'absence d'un tel système d'arbitrage sont la cause de malentendus et parfois de procès coûteux.

Montréal, 4 avril, 1919.

Communiqué de
J. STANLEY COOKE,
Secrétaire.

N. W. AYER & SON.

La semaine dernière, la maison bien connue N. W. Ayer & Son, l'une des plus anciennes agences de publicité de l'Amérique fêtait le cinquantième anniversaire, de sa fondation. Au-delà de mille personnes intéressées dans les annonces ont assisté au banquet qui a eu lieu à l'hôtel Bellevue, Stratford, Philadelphia.